



Séance ordinaire du 26 mai 2026

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du CCAS de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Date de la convocation et de l'affichage : 13 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 14

Le 26 mai 2026 à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Jacques BAZIN	x			
Christine CARREL	x			
Aline CHAPUIS	x			
Patrick CHAPUIS	x			
Marie CLERC	x			
Laure COMBAZ			x	
Lionel CORDEL	x			
Sylvie DUCORON	x			
Régine DUCRET			x	
Laurence EXCOFFON	x			
Evelyne FOURNIER			x	
Martine LE GUENAN	x			
André PERCEVAL	x			
Bernadette PIROCHE	x			
Jean-Luc PLAGNOL	x			
Alain SIMON	x			
Dominique VERDOYA	x			

La séance débute à 18h00

Le quorum est atteint : 14 membres présents

1. Installation du Conseil d'Administration

Le Président accueille les nouveaux membres et procède à l'installation après un tour de table de présentation.

2. Election pour la vice-présidence

Le Président propose à la vice-présidence Madame Martine LE GUENAN, adjointe déléguée à la culture et au lien social.

Madame Martine LE GUENAN est élue à l'unanimité :

Pour : 14

Abstention : 0

3. Rappel des missions du CCAS

Madame LE GUENAN rappelle que le CCAS constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants.

Le CCAS de Porte-de-Savoie :

- ✓ est en charge d'actions à destination des aînés et des enfants : repas et distribution de colis pour les plus âgés, ateliers de prévention de la perte d'autonomie, arbre de Noël pour les enfants.
- ✓ est partenaire de la mutuelle ENTRENOUS, mutuelle communale accessible et solidaire
- ✓ permet aux personnes sans domicile fixe ou saisonniers de posséder une adresse administrative pour recevoir leur courrier et faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.
- ✓ est en lien avec les bailleurs sociaux présents sur le territoire permettant une bonne connaissance du parc locatif et des possibles soutiens pour l'attribution de logements.
- ✓ oriente et accompagne les personnes en difficulté en octroyant des aides financières.

4. Points divers

Un travail sera prochainement initié sur le règlement intérieur du Conseil d'administration.

La date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au mardi 7 juillet 2026 à 18h00.

La séance est levée à 18h45

Le Président
Jean-Jacques BAZIN

